

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, qu'un avis de motion accompagné d'un projet de règlement ont été présentés à l'assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs (RIRPTL) le deux avril deux mille vingt-quatre (2 avril 2024), en vue de l'adoption du règlement édictant le **Règlement 009-2024 sur la délégation de pouvoir au directeur général en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle de la RIRPTL**, prévue à l'assemblée du conseil d'administration du dix-sept septembre deux mille vingt-quatre (17 septembre 2024).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce projet de règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce deux avril deux mille vingt-quatre (2 avril 2024).



Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier